



Diarrhées

ET SI JE MISAIS PLUTOT SUR LA PREVENTION

Prévention en 3 phases des diarrhées néonatales, un bon investissement

PRÉVENTION AVANT LE VÊLAGE

> JE TRAVAILLE À L'OBTENTION D'UN BON COLOSTRUM

- Attention à l'**alimentation** des vaches au tarissement
- Je les **vaccine** contre les agents de diarrhée
- Je **déparasite** les vaches :
 - Strongles / Grande Douve / Petite Douve / Paramphistomes

> JE PRÉPARE LE BATIMENT POUR LES VÊLAGES À VENIR

- Je **cure** le bâtiment
- Je le **nettoie** puis le **désinfecte**
- Je respecte un **vide sanitaire** d'au moins 3 semaines

> JE GÈRE MON TROUPEAU

- Pas plus de 40 vêlages par éleveur et par mois



PRÉVENTION AU VÊLAGE

> JE RESPECTE L'HYGIÈNE AU VÊLAGE

- Je prévois une aire ou un **local** ne servant **que pour les vêlages**
 - Je cure, désinfecte et paille abondamment après chaque vêlage
- **J'interviens le moins possible** au vêlage
 - J'utilise une tenue spécifique, des bottes propres et des gants à usage unique
 - Je nettoie et désinfecte la vulve
- **Je désinfecte les cordons** ombilicaux des veaux
- **Je nettoie la mamelle** avant de tirer ou de faire prendre le colostrum

> JE M'ASSURE DE LA BONNE PRISE DU COLOSTRUM

- Elle doit être **précoce et suffisante**
 - 1,5 (en vaches allaitantes) à 4 litres (en vaches laitières) dans les 2 premières heures
 - 10 % du poids du veau dans les 24 heures
 - Maxi 1,5 à 4 litres (selon la race) ou 5 % du poids du veau par tétée
- Je prévois une **réserve de colostrum** congelé (de préférence la première traite, la plus riche en anticorps)
- Je vérifie sa qualité à l'aide d'un **pèse colostrum**



Diarrhées

ET SI JE MISAIS PLUTOT SUR LA PREVENTION

PRÉVENTION APRÈS LE VÊLAGE

> J'UTILISE UNE POUDRE DE LAIT ADAPTÉE

- Je **dissouds** le lait à la bonne température

> JE RESPECTE LES NORMES D'ÉLEVAGE

- Je maîtrise **la densité** :

VEAUX LAITIERS	VEAUX ALLAITANTS
<ul style="list-style-type: none">- 1,25 à 2,5 m²/ veau- Pas de case collective avant 8-10 jours (si possible)- Maxi 8 à 10 veaux par case	<ul style="list-style-type: none">- 10 m² par couple mère/veau- Maxi 8 à 10 couples (mère/veau) par case

- J'allote par **classes d'âges**
 - Idéalement 0 à 10 jours / 10 jours à 1 mois / + de 1 mois
- Je surveille les **conditions d'ambiance**
 - Paillage quotidien : 1 kg/m²
 - Température :

NOUVEAUX-NÉS	PLUS DE 2 SEMAINES
10 à 25°C	5 à 25°C

- Attention à l'humidité et aux courants d'air : « Un courant d'air ressenti sur la main, c'est déjà trop pour un veau ! »

> JE LIMITE LA PROPAGATION DES AGENTS PATHOGÈNES

- **Je désinfecte** les bottes et le matériel d'élevage et de vêlage
- **Je nettoie le matériel** après chaque buvée
- **J'isole** les malades
 - Je traite après les animaux sains
 - J'utilise un matériel qui leur est réservé
- J'effectue une **quarantaine** lors d'achats (minimum 15 jours)

Demandez conseil à votre vétérinaire